

EXTRAIT DU REGISTRE DES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Date de la convocation : 20 septembre 2022
Séance du Conseil Municipal : 26 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD – Luc SOULARD – Patrice BOUANCHEAU - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET – Odile PINEAU – Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU – Roger BRIAND – Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD – Pierrick THOMAS – Jean-Marie GIRARD – Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Maryvonne GUERIN – Christophe VERONNEAU – Karine LOIZEAU- Lilian BOSSARD – Marietta BOONEFAES – Jean-Marie RAUTUREAU – Marie-Annick MENANTEAU – Steven BARTHELEMY– Laurence MARTINEAU - Fabrice ABRAHAM – Julie MARIEL-GODARD - Joseph LIARD - Etienne BLANCHARD - Patricia CRAVIC

Excusées : Angélique RICHARD donne pouvoir à Odile PINEAU
Fanny GIRARD donne pouvoir à Karine LOIZEAU
Aurélié PAQUEREAU donne pouvoir à Julie MARIEL-GODARD

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de conseillers votants : 33
32 aux délibérations 4, 5 et 25

Secrétaire de séance : Isabelle CHARRIER-FONTENIT

29- CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ORCHESTRE NATIONAL DES PAYS DE LA LOIRE (ONPL)

La Ville des Herbiers développe une politique culturelle ambitieuse au service de sa population, au moyen notamment de sa saison culturelle au théâtre Pierre Barouh et à la Tour des arts. Dans ce cadre, elle souhaite approfondir les propositions autour de la musique classique et envisage l'établissement d'un partenariat, sur la durée, avec l'Orchestre national des Pays de la Loire.

L'Orchestre national des Pays de la Loire (ONPL) est un orchestre de 97 musiciens permanents, un chœur amateur de 60 choristes et divers ensembles de musique de chambre. Sa mission est de faire connaître et de partager au grand public la musique symphonique et plus largement la musique classique sur tout le territoire des Pays de la Loire. Il bénéficie pour cela du soutien de la région Pays de la Loire, du ministère de la Culture, des villes de Nantes et d'Angers et des départements de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et de la Vendée.

Ce partenariat entre la Ville des Herbiers et l'ONPL vise à proposer sur la commune des actions en faveur de la découverte et de la promotion de la musique classique. La Ville s'engage ainsi à organiser trois concerts au minimum durant les trois prochaines saisons culturelles (2022-2023 à 2024-2025) et profitera pour cela d'un tarif minoré de 10%.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le projet de convention ci-annexée,

Vu le budget annexe culture,

Vu l'avis favorable de la Commission famille et cadre de vie du 13 septembre 2022,

Vu le rapport de Karine LOIZEAU,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- approuve la convention triennale avec l'Orchestre nationale des Pays de la Loire ci annexée,
- autorise M. le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Isabelle CHARRIER-FONTENIT
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire



Transmise en Préfecture le : 03 OCT. 2022
Publiée électroniquement le : 03 OCT. 2022
Notifiée le :